

Pour un appui aux orphelins de Duplessis

Durant les années 40 et 50, sous le gouvernement Duplessis, environ 2000 enfants majoritairement illégitimes, qu'on appelle les orphelins de Duplessis, ont été l'objet d'une injustice sans précédent dans l'histoire du Québec.

En effet, du jour au lendemain, par une décision conjointe du Gouvernement et de l'Église, ces enfants sont passés de l'orphelinat à l'hôpital psychiatrique, ont reçu un diagnostic de malade mental ou de débile mental, procurant ainsi aux instances religieuses une subvention plus élevée que si ces enfants demeuraient en orphelinat. Au drame de leur naissance, on a donc ajouté le viol de leur identité et de l'intégrité de leur unique avoir, la dignité de leur personne et ce, à des fins financières.

Cette atteinte grave aux droits fondamentaux de l'individu s'est faite avec la complicité de l'État, de l'Église et du corps médical: cet internement privait ces enfants de toute préparation convenable à la vie, si bien que lorsque fut enfin reconnue cette situation dans les années 60 et que la plupart de ces victimes furent libérées des hôpitaux, l'absence de scolarisation ajoutée aux sévices psychologiques et physiques faisaient d'eux des candidats à l'échec personnel et social.

Les orphelins de Duplessis, 40 ans plus tard, demandent justice: les faits sont indéniables et reconnus. D'ailleurs, les sondages scientifiques démontrent que la population québécoise leur est largement favorable et croit que le Gouvernement du Québec doit donner suite au rapport du Protecteur du citoyen qui propose une indemnisation individuelle. Le Gouvernement, l'Église et le corps médical refusent pourtant à ce jour de leur reconnaître le droit à réparation et l'atteinte à leur dignité se poursuit donc toujours.

Les signataires

Si vous partagez cette opinion, joignez-vous aux personnalités, dont les noms apparaissent ci-après, en signant ce texte et en le retournant par télécopie au numéro suivant: (514) 845-5223 et au téléphone: (514) 845-4537.

L'exécutif du Comité d'appui pour la justice aux orphelins de Duplessis:

D Denis Lazure, ancien ministre de la Santé du Québec et psychiatre à l'hôpital Louis-H. Lafontaine; Mon. Jacques Hébert, ancien sénateur; D Dominique Bédard, président de la Commission qui produisit le Rapport de la Commission d'étude des hôpitaux psychiatriques en 1962; D Jean Gaudreau, psychologue et professeur titulaire à l'Université de Montréal, Léon Paul Lauzon, Ph.D. professeur titulaire de la Chaire d'Études socio-économiques de l'UQAM.

Les membres:

Noël Audet, auteur; Michel Barrette, humoriste, comédien et animateur; Daniel Baril, Mouvement laïque québécois; Yves Beauchemin, écrivain; Madeleine Bélanger, députée, Parti Libéral; André Bernard, professeur, UQAM; Marcel Blais, Mouvement des personnes d'abord; Denis Bouchard, comédien; Denise Boucher, dramaturge, poète; Mario Bousquet, A.G.I.D.D.; June Callwood, militante pour les droits de la personne; Gilles Carle, cinéaste; Marc Chabot, philosophe; Michel Chartrand, syndicaliste; Normand Chouinard, comédien; David Cohen, professeur, Université de Montréal; Irwin Collier, professeur, Université McGill; Nathalie Coupal, comédienne; Arlette Cousture, auteure; Hélène David, professeure, Université de Montréal; Pierre de Bellefeuille, ex-député au Parti québécois; Graham Décarie, historien, Université Concordia; Me Philippe Robert de Massy, avocat; Annette Dionne; Cécile Dionne; Yvonne Dionne; René-Daniel Dubois, dramaturge; Louis Dupont-Hébert, editrice de Télé Scoop; Louise Dussault, comédienne et auteure; Pierre Falardeau, cinéaste; David Fennario, dramaturge; Andrée Ferretti, écrivain; Louise Forestier, auteure-compositrice, interprète; Gabriel Gascon, comédien; Jean-Claude Germain, écrivain et dramaturge; Pauline Gill, auteure et professeure histoire et sociologie; Rémy Girard, comédien; Monique Giroux, animatrice, radio; Me Julius H. Grey, avocat; Ura Greenbaum, directeur-général Association pour la défense des personnes et biens sous la curatelle publique; Dr Frédéric Grunberg, directeur Clinique d'éthique à l'hôpital L.-H. Lafontaine; Luc Guérin, comédien; Céline Hervieux-Payette, sénatrice; Claude Jasmin, auteur; Marc Jordan, auteur-compositeur, interprète; Frank Klamph, Comité Justice pour tous; Sergio Kokis, peintre et romancier; Rita Lafontaine, comédienne; Yvon Lamy, Centre d'Apprentissage Parallèle de Montréal (CAP); Michel Laperrrière, comédien; Hélène Lecours, théologienne; Josée Legault, analyste politique; Lucie Lemonde, présidente de la Ligue des droits et libertés; Raymond Lévesque, poète et chansonnier; Guy A. Lepage, auteur et comédien; David McCann, ancien président de la Ligue pour la défense des victimes d'abus, écoles St-Joseph et St-John (Ont.) a donné la télésérie: The boys of St. Vincent; Antonine Maillet, romancière et dramaturge; Guy Nadon, comédien; Monique Nemni, directrice de Cité Libre; Max Nemni, directeur de Cité Libre; Stanley Pean, écrivain; Jean Petitclerc, comédien; Guy Rocher Ph.D., professeur, Université de Montréal; Louis Rousseau, professeur, UQAM; Me Clayton Ruby, avocat; Marie Saint-Amand, comédienne; Mario Saint-Amand, comédien; Marie-Claire Séguin, auteure-compositrice, interprète; Richard Séguin, auteur-compositeur, interprète; Dr John Sigal, dépt. Psychiatrie, Hôpital Général Juif; Ghila Sroka, editrice de La Tribune juive; Evelyne Tardy, professeure, UQAM; Dr Réjean Thomas, président de Méde-